

Liberté en création 2021 – 2022

Début fin 2021 : 12 novembre et 10 décembre

Maison de la recherche. Sorbonne-Université
28 Rue Serpente, 75006 Paris

Puis, en 2022 : 14 janvier, 11 février, 11 mars, 15 avril, 3 mai, 10 juin,
14 octobre, 18 novembre

LANGAGES ARTISTIQUES – ASIE-OCCIDENT
(<https://langartts.hypotheses.org>)



Sur la santé revenue/Sur le risque disparu/Sur l'espoir sans souvenir/J'écris ton nom/Et par le pouvoir d'un mot/Je recommence ma vie/Je suis né pour te connaître/Pour te nommer/Liberté.
Paul Éluard (Extrait de *Poésies et vérités*, 1942-1942)

Une création relève-t-elle d'une culture spécifique ou d'un contexte particulier, par exemple de lieu, d'époque, de genre, au sens des influences ou des contraintes ? Autrement dit, les sources d'inspiration franchissent-elles des délimitations ? La liberté dans l'utilisation de l'espace et du temps y est implicite, de même que la disponibilité intérieure, nécessaire durant l'acte de création. Corps et esprit, matériel et immatériel, dans diverses situations et conditions – culturelles, sociales, politiques ou religieuses – tantôt aident, tantôt limitent la poursuite de la liberté. La relation entrecorps et esprit, entre sensation et intellect, entre intérieur et extérieur, et les tensions qui s'y nichent, sont bien le propre du travail artistique qui opère comme un passage. L'équipe de recherche Langarts a exploré quelques-uns de ces thèmes, à partir de différentes perspectives en ouvrant plusieurs portes, notamment l'ouvrage *L'instant et l'essence de l'inspiration à la croisée des arts et des cultures* (Paris, L'Harmattan, « L'univers esthétique », 2019) et la journée d'études *Zen et art contemporain* (la même année). Si la création est une question de choix, il faut pouvoir exercer ce droit. L'exercice de la liberté vient définir, même provisoirement, le profil d'un artiste (musicien, peintre, écrivain, danseur, photographe, cinéaste, metteur en scène...). La liberté est donc simultanément à l'origine de l'acte créateur et le fil conducteur qui, ouvert à diverses possibilités et sans aucune restriction, donne naissance à l'œuvre (produit final) en incluant les changements de cap. Si la liberté, dans son sens le plus ample, ouvre le canal de l'inspiration, comment chacun, qu'il ait un penchant pour la raison ou l'émotion, l'élaboration ou la spontanéité, qu'il soit plutôt introverti ou extraverti, trouve-t-il sa place ? Sa liberté ne dépendrait-elle pas aussi des horizons d'attente ?

La liberté de création ne vient pas seulement du contexte culturel ou parfois même des contraintes émergentes des rapports entre tradition et modernité dans lesquelles l'avant-garde est étiquetée de façon limitative comme une simple éloignement des codes ou absence de règles, selon les pondérations de Sandrine Servy (2016). Stephen Walsh (2018) nous apprend l'effet de l'exposition universelle de 1889 sur Claude Debussy qui écrit en 1895 à Pierre Louÿs sur les nombreuses nuances dans la musique javanaise, où tonique et dominante n'étaient que des « fantômes vides » qu'on utilise pour effrayer « les enfants méchants ». Une certaine forme de liberté pourrait se trouver dans l'excentricité comme le suggère W. Puck Brecher (2013) faisant mention à la société en Chine et au Japon où les étiquettes telles que « folie » sont vite impliquées. L'excentricité artistique est évoquée par Im Kwon-taek dans son film *Ivresse femmes et de peinture* (prix de la mise en scène au Festival de Cannes en 2002) et peut l'être à propos d'Erik Satie en France. John Onians (2008) esquisse une histoire de l'art à travers des penseurs et artistes qui ont fait bouger les lignes (d'Aristote à Léonard de Vinci, de Gömbrich à Zeki), ouvrant ainsi des espaces de liberté. La liberté de l'esprit et une autonomie croissante dans la peinture par rapport au « sujet » (de l'impressionnisme à l'abstraction) sont apparues avec le surréalisme d'André Breton au XXe siècle. La liberté est revendiquée par l'avant-garde, l'artiste « est conditionné. Mais à la création il est libre » (Parmelin Hélène, 1969) « Or l'art ne peut être serviteur d'idées que volontaire, bénévole, spontanée irrésistiblement de par sa propre direction interne ». (Parmelin Hélène, 1969).

Le surrésilience. Jeu, hasard ou conscience (Paris, L'Harmattan, collection l'Univers esthétique) a jeté les semences pour des réflexions futures. L'improvisation est par nature une voie de liberté : danseurs et musiciens en profitent ; et quelle est la place de la toile blanche : paradis ou peur à dépasser ? Ne faut-il pas apprendre à ne pas craindre d'oser ? Le spontané dans l'apprentissage abordé par Victor Host (1978) questionne les modèles et l'aventure d'une libération d'un mode d'emploi (tout à fait hypothétique) vers un dialogue qui ouvre les portes dans l'intérêt et le développement des enfants. « L'erreur » peut se transformer en vecteur de création avec des fruits positifs. L'inattendu, « l'échappée », peut représenter une possible anticipation des attentes et de la réception. À l'inverse, les doutes peuvent être un obstacle à la production. Finalement, c'est peut-être plus simple d'éliminer toutes les contraintes et d'apprendre tout d'abord à respecter le moment de la création en incluant les pauses, le silence, en profitant de l'espace entre deux moments, l'espace par lequel passe la lumière. Créer entre les silences. Mais il existe encore le risque de ce qu'on pourrait appeler « l'obligation d'une originalité ». Serait-il interdit au créateur de chercher l'inspiration auprès d'autres manifestations artistiques ? Dans ce cadre, l'œuvre, l'interprétation et la réception sont-elles dominées par l'existant ? La liberté d'expression dans l'art est illustrée par la trame de Billy Elliot film qui compte avec la réalisation de Stephen Daldry. La critique disponible sur le [site du festival de Cannes](#) fait la synthèse évoquant l'initiation à la souffrance, à la vie, sans pourtant se laisser piéger par les impositions apparemment liées à la classe sociale à laquelle il appartenait : « Tel un oiseau rêvant de liberté, il cherche le meilleur moyen de s'évader de sa cage... ». Intervient ici l'intime relation établie entre l'acte créateur et le corps. Même s'il paraît évident que le corps s'engage dans toute activité humaine, particulièrement en ce qui concerne un acte créateur, il s'agit d'un temps foncièrement individuel, un temps qui de plus se manifeste sur un instant toujours fugace et qui ne se reproduira jamais. Le séminaire proposé accueille tout genre d'intervention sur la notion de liberté au sein de la création artistique et des enjeux qui lui sont implicites, dans les cadres de la théorie et de la pratique. Les communications seront distribuées, selon l'avis du comité scientifique, parmi les séances de communication ou les tables rondes et des présentations artistiques sont également prévues le long du séminaire qui s'étendra pendant l'année 2021-2022. Aussi, compte tenu des mesures sanitaires qui pourraient être d'actualité, les divers événements – communications et présentations artistiques – doivent être prévus en termes virtuels, pré-enregistrés (tutoriel ou visioconférence) ou en temps réel. Une combinaison des formats, présentiel et virtuel, pourra être envisagée s'il y a lieu. Dans ces temps d'incertitudes face à une pandémie globale nouvellement s'impose l'ouverture à la créativité. Les propositions sous forme d'un résumé de 300 à 500 mots doivent parvenir au plus tard le 25 octobre à liberteencreation@gmail.com Les participants retenus seront avertis au plus tard le 3 novembre.

- Bibliographie initiale -

AUDEN Wystan Hugh, « Réflexions sur la liberté et l'art », *Le Courrier de l'UNESCO*, 2019-1, (« Idées: Réflexions sur la liberté et l'art », *Le Courrier de l'UNESCO* 2019, pp 38-45 (2020), avril 2020). <<https://fr.unesco.org/courier/2019-1/reflexions-liberte-lart>>

BARRON Frank , *Creativity and Personal Freedom*, New York, Van Nostrand Reinhold Inc., U.S., 1968.

BOEDAT Francis , « Le code Hays. L'autocensure du cinéma américain », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 15, 1987, p. 3-16.

BRECHER W. Puck, *The Aesthetics of Strangeness: Eccentricity and Madness in Early Modern Japan*, Honolulu, University of Hawai Press, 2013.

DECARSIN François, *La modernité en question*, Paris, L'Harmattan, 2010.

DUSAPIN Pascal, *Flux, trace, temps, inconscient : entretiens sur la musique et la psychanalyse*, Nantes, Éditions Cécile Defaut, 2012.

HELFFER Claude, *Quinze analyses musicales. De Bach à Manoury*, Genève, Éditions Contrechamps, 2000.

HOST Victor, « Procédures d'apprentissage spontanées dans la formation scientifique », dans la *Revue française de pédagogie*, volume 45, 1978. Didactique des Sciences et Psychologie - Paris, 4-5-6-7 mai 1977. Table Ronde organisée avec le soutien du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 102-110.

PARMELIN Hélène, « Avant-garde et modernité. L'art et les anartistes », dans *Raison présente*, n°10, avril 1969. Sur le conflit israélo-arabe. p. 15-26.

PIERRAT Emmanuel, *Le Grand livre de la censure*, Paris, Plon, 2018.

SCHLESSER Thomas, *L'art face à la censure : Six siècles d'interdits et de résistances*, Paris, Beaux-Arts éditions, 2019.

SERVY Sandrine & DROUMAGUET Yvan, « De quelle liberté l'art témoigne-t-il ? », *Place Publique*, #40 mars-avril 2016, Rennes/Saint Malo, La Revue urbaine, pp. 24-27.

SOLOMON Andrew, « Art in China: Censorship, Secrecy, and the Struggle to be Heard », dans *Newsletter of the Asia Society*, september 1998.

WALSH Stephen, *Debussy. A Painter in Sound*, New York, Alfred A. Knopf, 2018.